



## **TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)**

### **Consultation : Diagnostic et mapping des besoins psychosociaux, en violences basées sur le genre (VBG) et en santé sexuelle et reproductive (SSR) des femmes et des jeunes filles survivantes du séisme**

L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) est une organisation non Gouvernementale à but non lucratif, créée en 1971 et reconnue d'utilité publique par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972, et membre à part entière de la Fédération Internationale de Planification Familiale (IPPF) depuis 1971. L'Association Marocaine de Planification Familiale est une association nationale de DSSR résolue et engagée envers la justice sociale centrée sur l'individu, fournie des services de qualité pour toutes et tous, partout et favorisons le choix éclairé. L'AMPF a pour mission est de promouvoir une santé et des Droits sexuels et reproductifs de qualité pour tous, partout, en surmontant les obstacles.

Pour mener à bien sa mission, l'AMPF dispose d'un plan stratégique 2023-2028, Ce cadre stratégique est le fruit de la réflexion de l'AMPF (membres, personnel et jeunes activistes) sur les tendances nationales et internationales en matière de droits à la Santé sexuelle et reproductive et de fournir un large éventail de programme et de services de qualité, partout et pour tous.

### **1. Contexte et justificatifs**

Le séisme du 8 septembre 2023 a profondément affecté les populations des provinces d'Al Haouz, Chichaoua et Taroudant, avec des impacts particulièrement sévères sur les femmes et les jeunes filles. Au-delà des pertes matérielles, les conséquences psychosociales se traduisent par une forte prévalence de traumatismes psychologiques, une augmentation des risques de violences basées sur le genre (VBG) et une fragilisation de l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR).

Dans le cadre du projet « Accompagnement psychosocial au profit des femmes et des jeunes filles touchées par le séisme », mis en œuvre avec l'appui d'Enabel, l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) prévoit la réalisation d'un diagnostic terrain approfondi afin de disposer de données fiables, contextualisées et opérationnelles

permettant d'orienter efficacement les interventions psychosociales, Santé Sexuelle et Reproductive et Violence basée sur le genre (VBG).

Ce diagnostic constitue une activité fondatrice du projet et un prérequis indispensable pour:

- Cibler les zones et profils prioritaires
- Adapter les modalités d'accompagnement aux besoins réels des femmes et jeunes filles affectées
- Garantir l'efficacité, la pertinence et l'impact des actions ultérieures.

## **2. Objectif général de la consultation**

- Réaliser un diagnostic participatif et un mapping opérationnel des besoins psychosociaux, en santé sexuelle et reproductive (SSR) et en violences basées sur le genre (VBG) des femmes et des jeunes filles affectées par le séisme, afin d'orienter la planification stratégique et opérationnelle du projet.

## **3. Objectifs spécifiques**

- Identifier et analyser les besoins psychosociaux, SSR et VBG des femmes et jeunes filles affectées
- Définir les profils de vulnérabilité (âge, situation familiale, exposition aux violences, isolement géographique, etc.)
- Cartographier les zones prioritaires d'intervention
- Déterminer les types d'accompagnement requis (soutien psychosocial de base, suivi psychologique approfondi, référencement vers des services spécialisés)
- Produire des recommandations opérationnelles pour l'adaptation des activités du projet.

## **4. Méthodologie**

La première étape de la consultation consistera à réaliser un diagnostic approfondi et structuré des besoins psychologiques des femmes et des jeunes filles affectées par le séisme.

À cet effet, le/la consultant·e spécialisé·e en santé mentale et soutien psychosocial mènera des entretiens individuels, des évaluations qualitatives et des échanges ciblés afin d'identifier de manière précise la nature et le niveau des besoins, notamment :

- Le besoin en soutien psychosocial de base
- Le besoin en suivi psychologique individuel ou collectif approfondi
- Et/ou le besoin en orientation et référencement vers des structures spécialisées (santé mentale, VBG, SSR).

Ce diagnostic permettra également d'identifier les profils de vulnérabilité, les facteurs de risque et de protection, ainsi que les capacités existantes et les gaps en matière de prise en charge psychosociale au niveau local.

La méthodologie adoptée sera qualitative, participative, sensible au genre et fondée sur une approche “trauma-informed”, en cohérence avec les standards MHPSS, VBG et SSR en contexte post-crise. Elle comprendra notamment :

- Une revue documentaire (rapports existants, données secondaires, cadres stratégiques nationaux et humanitaires)
- Des entretiens individuels semi-directifs avec des femmes et des jeunes filles affectées ainsi qu'avec des acteurs clés (professionnels de santé, acteurs communautaires, associations locales)
- Des focus groups avec des femmes et des jeunes filles issues des zones ciblées ;
- Des visites de terrain dans les zones affectées
- L'analyse et la triangulation des données recueillies.

Les outils de collecte de données devront intégrer strictement les principes de :

- Consentement éclairé
- Confidentialité
- Sécurité des participantes
- et de “Do no harm”.

Le processus de diagnostic et de mapping aboutira à l'élaboration d'un rapport de référence (baseline), constituant un outil clé d'aide à la décision pour :

- Orienter la planification stratégique et opérationnelle des interventions du projet
- Ajuster les modalités et niveaux d'accompagnement psychosocial en fonction des besoins identifiés
- Garantir la pertinence, la cohérence et l'impact des actions ultérieures en santé mentale, VBG et SSR.

## **5. Livrables attendus**

La consultation devra aboutir aux livrables suivants :

1. Un rapport de diagnostic et de mapping validé, incluant :
  - Analyse des besoins psychosociaux, SSR et VBG
  - Cartographie des zones et profils prioritaires
  - Typologie des besoins et niveaux d'accompagnement requis
  - Analyse des capacités et des gaps existants
  - Recommandations opérationnelles et stratégiques.
  - Une synthèse exécutive (maximum 5 pages) destinée aux décideurs et partenaires.

## **Durée de la consultation**

La durée totale de la consultation est estimée à trois (3) mois, couvrant la période : Janvier - mars 2026

Le calendrier détaillé (phases, jalons, livrables) devra être proposé par le/la consultant·e dans son offre technique.

## **7. Profil du/de la consultant·e**

- Expertise confirmée en santé mentale et soutien psychosocial (MHPSS) en contexte humanitaire ou post-crise
- Expérience avérée en diagnostics participatifs et études de terrain
- Bonne connaissance des thématiques SSR et VBG
- Expérience de travail avec des populations vulnérables, notamment les femmes
- Excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de restitution.

## **8. Supervision de la consultation**

La consultation sera supervisée par : Le Directeur Exécutif de l'AMPF

Des réunions de cadrage, de suivi et de validation des livrables seront organisées selon un calendrier convenu.

## **9. Modalités de collaboration**

Le/la consultant·e travaillera en étroite collaboration avec :

- Le Directeur Exécutif de l'AMPF
- L'équipe technique de l'AMPF
- Les partenaires locaux et relais communautaires.

## **10. Dossier de l'offre**

Le dossier de candidature devra comprendre :

Une offre technique, incluant :

- Compréhension des TDR
- Méthodologie proposée
- Plan de travail et calendrier
- Références similaires.

Une offre financière, détaillée et cohérente avec la durée et les livrables.

## **11. Adresse et modalités de soumission**

Les dossiers seront adressés à l'adresse électronique : [recrutement@ampf.org.ma](mailto:recrutement@ampf.org.ma) ou à l'adresse de l'association Marocaine de la Planification Familiale au 6, Rue Ibn Elkadi BP 1217, les orangers Rabat, avant le 15 Février 2026 à minuit

## **12. Modalités contractuelles**

Les prestations du consultant sélectionné feront l'objet d'un contrat direct avec l'AMPF

NB : seuls les candidats retenus seront convoqués.